

UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS À JETS D'EAU SOUS HAUTE PRESSION (HP / THP / UHP)			
OBJECTIFS		PUBLIC	
<ul style="list-style-type: none"> - Être capable d'utiliser des équipements à jets d'eau sous haute pression dans de bonnes conditions de sécurité. - Permettre à l'employeur d'autoriser le personnel concerné aux travaux avec haute pression. 		Personnel utilisateur d'équipements à jets d'eau sous haute pression.	
		L'utilisateur doit être reconnu apte par le médecin du travail.	
NOMBRE DE PARTICIPANTS : Groupe de 06 personnes minimum, 12 personnes maximum.			
CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION <i>sur la base de l'ED 874 de l'I.N.R.S.</i>			
PARTIE THÉORIQUE		PARTIE PRATIQUE	
1. Fonctionnement des équipements <ul style="list-style-type: none"> - Risques liés à l'utilisation. 2. Conditions d'exécution des travaux <ul style="list-style-type: none"> - Matériels, - outillages à utiliser. 3. Dispositifs de sécurité <ul style="list-style-type: none"> - Quand les utiliser, - comment les utiliser. 4. Prescriptions de sécurité à respecter <ul style="list-style-type: none"> - Comportements dangereux à éviter, - règles à suivre pour communiquer avec les collègues. 		<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre du matériel utilisé en entreprise ; - Démonstration du maniement des accessoires de projection pour travailler en sécurité ; - Effets des projections du liquide et de l'entraînement possible des objets par le jet ; - Attitudes à respecter au cours des incidents de fonctionnement les plus probables ; - Importance des tenues de travail et des protecteurs individuels, notamment ceux relatifs à la protection des yeux et du visage. <p style="text-align: center;">Le port des E.P.I est obligatoire.</p>	
DURÉE MINIMUM		LIEU	
7 heures		En entreprise.	
ÉVALUATION DES CONNAISSANCES			
Test théorique et évaluation pratique.			
PÉDAGOGIE			
<p>La formation est dispensée par un animateur compétent et qualifié. Elle est réalisée à l'aide de support formateur (support informatique, documentations de fabricants,...).</p> <p>Pour les stages en entreprise : prévoir une salle de formation équipée et adaptée (tableau blanc, vidéo projecteur, écran...).</p> <p>Les exercices pratiques sont mis en œuvre avec du matériel en service dans l'entreprise sur zone aménagée mise à la disposition par le client, avec point d'eau à proximité immédiate. Le matériel doit être conforme et en bon état.</p>			
VALIDATION DES ACQUIS		ÉQUIPEMENT À PRÉVOIR	
À l'issue de la formation, si réussite à l'examen, UCFE délivrera à l'employeur une attestation de stage.		E.P.I. nécessaires pour la partie pratique (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention...).	

Recyclage suivant ED 784 de L'I.N.R.S.